



Conseil Municipal

Mercredi 26 juin à 20h00

Espace Senet - Salle Guy de Maupassant



ORDRE DU JOUR



Adoption du procès-verbal de la séance du Jeudi 28 mars 2019.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

1. **JURIDIQUE - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE PERMETTRE LA DÉMATÉRIALISATION DES CONVOCATIONS AUX SÉANCES.**
2. **COMMANDE PUBLIQUE - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES COORDONNÉ PAR LA COMMUNE D'ORGEVAL POUR LA FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS.**
3. **FINANCES – ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'ANNÉE 2019.**
4. **FINANCES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TENNIS CLUB DE TRIEL ET AU TRIEL CHANTELOUP HAUTIL HANDBALL CLUB.**
5. **RESSOURCES HUMAINES – PRÉSENTATION DU PLAN DE FORMATION POUR LES AGENTS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019.**
6. **URBANISME – CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE COMMUNALE POUR FAVORISER LE RAVALEMENT DES FACADES EN CENTRE-VILLE.**
7. **VIE ASSOCIATIVE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SALLES MUNICIPALES MISES A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS, DE LA CONVENTION TYPE ET DES FORMULAIRES DE MISE A DISPOSITION.**

HÔTEL DE VILLE

Place Charles de Gaulle
78510 TRIEL-SUR-SEINE

mairie@triel.fr

www.triel-sur-seine.fr

01 39 70 22-00 (fax-22)

8. PETITE ENFANCE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D’UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION-CADRE RELATIVE A L’ACCUEIL D’ENFANTS AU SEIN DE LA CRÈCHE BABY-LOUP.

9. QUESTIONS ORALES.

Triel-sur-Seine, le jeudi 20 juin 2019

LE MAIRE,

Joël Mancel



HÔTEL DE VILLE

Place Charles de Gaulle
78510 TRIEL-SUR-SEINE

mairie@triel.fr

www.triel-sur-seine.fr

01 39 70 22-00 (fax-22)